

PLAINVAL Infos

Bulletin municipal n° 2021-04-Mai 2021 à Mars 2022

Le Mot du Maire

Ce bulletin n'est pas paru depuis mai 2021. Au travers de cette édition, vous trouverez un récapitulatif des événements qui se sont déroulés l'an dernier : les différentes élections ; la réception du 14 juillet ; celle du 11 novembre.

Il y a eu l'épisode des poteaux créosotés concernant le terrain de boules, une plainte pour diffamation a été déposée à mon encontre suite au conseil municipal du 21 septembre 2021. Tous les membres du conseil ont été auditionnés par la gendarmerie. Nous devons cela à un conseiller municipal.

Désormais, le conseil municipal de Plainval compte 9 membres, 2 démissions sont à noter ; la première : une démission d'office par le Tribunal Administratif d'Amiens ; la seconde : une démission volontaire.

Des informations fausses, inexactes ou incomplètes ont été portées à votre connaissance pour semer le doute. « *Il ne vous dit pas tout* ».

Il y a eu des petits gestes, le mobilier urbain a été rafraîchi ; les jardinières nettoyées, déplacées, fleuries ; le monument aux Morts relooké.

Les travaux d'enfouissement des réseaux sont terminés. Les parcelles de la résidence Du Parc sont vendues, les logements sociaux vont bientôt accueillir les locataires.

Mauvaises nouvelles, nous avons un dégât des eaux à l'église, une partie du plafond est tombée et la sacristie est touchée.

Les arbres de l'aire de jeux ont été élagués par l'adjoint technique, les branches distribuées entre plusieurs habitants.

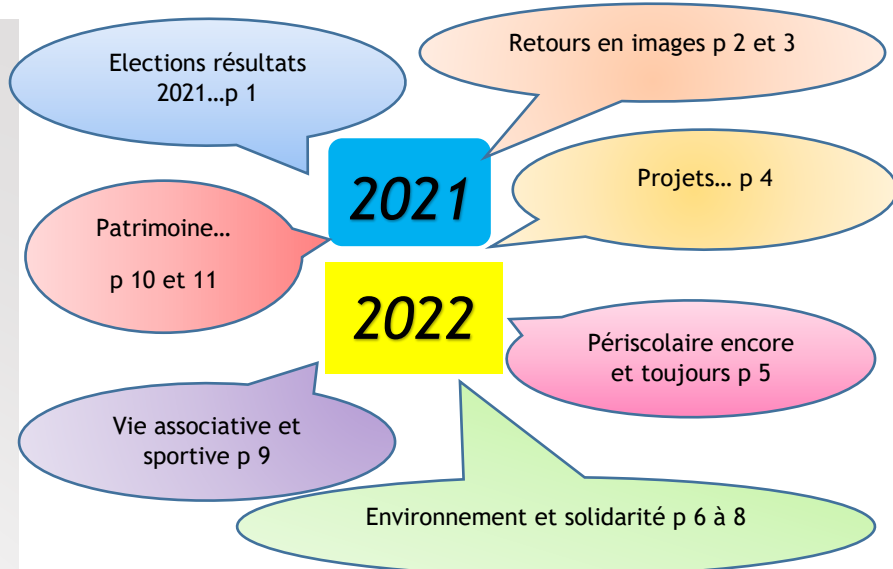
Lors des conseils municipaux de décembre, la création d'un city stade a été actée, la réfection de la voie communale de la Fosse Thibault ; la mise en place de la vidéo protection, le changement des grilles du cimetière.

Malgré la crise sanitaire, le Père Noël s'est arrêté à PLAINVAL, les enfants jusque 12 ans ont reçu des cadeaux et ont pu faire des photos avec lui.

Nous avons eu des cas de Covid-19 à l'école au sein des différents services.

Alors, même si l'horizon semble s'éclaircir, protégeons-nous ; gardons les gestes barrières.

Madame La Maire.



Ouverture au public de la Mairie :

Permanences :

Secrétariat de Mairie :

Mercredi le 10h00 à 12h00 et Vendredi de 16h30 à 18h00

Madame la Maire :

Mercredi de 11h à 12h et vendredi de 17h00 à 18h00

Des Adjointes :

Mardi de 16h00 à 17h00

Ou sur Rendez-vous

☎ : 03.44.78.53.12 mairie.plainval@orange.fr

ETAT CIVIL :

Bienvenue :

- Mme Emilie DHAINAUT et M. Rudy MILLIEZ ont accueilli Ambre née le 08 Mai 2021
- Le 23 juin 2021 Noé est venu combler bonheur ses parents Mme Virginie MAILLART et M. Ndriana RALISON
- Mme Charlène WILLOCQ et M. KASTLER Benjamin ont donné naissance à Charlie, le 11 aout 2021
- Pour la plus grande joie de Mme Alyssia RENARD et M. Dimitri DUTHEIL, Emma a pointé le bout de son nez le 17 octobre 2021.

Bienvenue à ces petits Plainvalois, nos sincères félicitations aux heureux parents.

Regrets :

- Monsieur Michel DELIQUE nous a quittés le 28 septembre 2021, nous adressons à sa famille et ses proches, tout notre soutien dans cette douloureuse épreuve.

Félicitations :

- Le 22 mai 2021 se sont unis Mme WILLOCQ Charlène et M. KASTLER Benjamin.
- Mme MAILLART Virginie et M. Ndriana RALISON se sont dit OUI le 12 Juin 2021.
- Le 29 mai 2021 Mme ANSELIN Monique et M. CLARET Jean-Claude ont célébré leurs noces d'or.

Nous leur souhaitons à tous de belles et longues années de bonheur....

A LA UNE

Tarifs de location de la salle Polyvalente :

Du fait du contexte sanitaire lié à la Covid-19 et de la présence du périscolaire, la salle n'a pas été louée en 2020-2021. Jusqu'alors les tarifs de locations étaient pour le week-end de 300€ pour les habitants, 400€ pour les extérieurs, de 100€ la ½ journée.

Lors du conseil municipal du 11 juin 2021 et du 21 septembre, le conseil municipal a voté les tarifs ci-dessous applicables dès lors.

	Tarifs habitants Plainvalois	Tarif extérieurs
½ journée	50€	-
1 journée	100€	150€
Le week-end (du vendredi soir au dimanche soir)	200€	300€

Modalités et réservations auprès du secrétariat de mairie.

Subventions aux associations :

Lors de la séance de conseil municipal du 21 septembre 2021, les subventions allouées aux différentes associations ont été accordées à l'unanimité comme suit :

Coopérative scolaire école de PLAINVAL	610 €
Association Sports Loisirs et Culture (Plainval)	300€
NOEL 2021 du regroupement scolaire (Plainval/ Le Plessier sur St Just)	285 €
Secours populaire	100 €
Anciens Combattants	100€
Image et Son du Plateau Picard (Cinéma St Just En Chaussée)	50€
Picardie Mémoire	15 €
TOTAL	= 1460 €

Elections en 2021 :

Suite au décès tragique de notre député Olivier DASSAULT, des législatives partielles ont eu lieu les 30 mai et 6 Juin. Victor HABER-DASSAULT a été élu avec 82,75% des voix.

En juin, se sont tenues les élections départementales et régionales. Environ 34 % des Plainvalois se sont rendus aux urnes. A cette occasion une réfection des panneaux électoraux a été réalisée.

Ont été élus :

Pour les Elections départementales :

- ✓ Nicole Cordier-Frans Desmedt avec 74,24% des voix

Pour les Elections régionales :

- ✓ Xavier Bertrand « Se battre pour vous ! » avec 47,52% des voix

Madame la Maire et ses adjoints remercient les habitants bénévoles qui ont consacré du temps, à leurs côtés, pour l'organisation des bureaux de votes, dans le respect des mesures barrières.

En Bref :

L'agent communal a décidé de quitter son poste d'agent technique, pour convenances personnelles. Désormais Mr DELAPLACE Nicolas assure ses missions.

Mme LEVEILLE Francine, par décision du tribunal administratif a été déclarée démissionnaire d'office de son mandat de conseillère municipale.

Mme WABLE Caroline a remis sa démission à Mme La Maire.

Les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril.

Et les élections législatives : les 12 et 19 juin 2022.

Retour en Images

Noces d'or :

C'est sur la chanson de Michel Sardou « les vieux mariés » que se sont avancés Mme CLARET née ANSELIN et M. CLARET, afin de renouveler leurs vœux. C'est à Plainval où 50 ans plus tôt, ils s'étaient dit OUI.

Ce 29 mai 2021, trois générations étaient rassemblées pour célébrer leurs noces d'or. Sous un soleil radieux, qui a permis une cérémonie à l'extérieur, leurs enfants avaient préparé une magnifique cérémonie chargée en émotions et en surprises.

Madame La Maire, au nom du conseil municipal, a présenté ses félicitations et ses vœux de bonheur, pour au moins les 50 prochaines années, en leur offrant un présent à titre personnel.



Les cérémonies se suivent mais ne se ressemblent pas !

Lors de la cérémonie du 8 mai, les consignes préfectorales ne permettaient pas de rassembler le public. Cependant un dépôt de gerbe avait été organisé entre Madame la Maire et ses adjoints uniquement.

En revanche lors du 14 juillet toujours dans le respect des gestes barrières. Une vingtaine de villageois s'étaient réunis autour du monument aux Morts, afin d'assister à la cérémonie organisée par la municipalité. Les anciens combattants ont fait l'honneur de leur présence, et nous les en remercions. A cette occasion une gerbe a été déposée.



Un devoir de mémoire :

Une quarantaine de personnes s'étaient rassemblées ce jeudi 11 novembre 2021, à l'occasion de la journée nationale de la Victoire et de la Paix et d'Hommage à tous les morts pour la France. Les jeunes diplômés plainvalois ont été récompensés pour leur réussite scolaire, à l'issue de cette cérémonie (voir p 5).



Retour en Images

Un moment de convivialité :

Parce que nous avons hâte de vous rencontrer, tous les plainvalois et les plainvaloises étaient gracieusement invités à partager un moment d'échange et de convivialité autour d'un buffet dinatoire ce 14 Juillet 2021. Pour le plaisir de se retrouver ou de faire connaissance plus d'une centaine de personnes étaient présentes.

Coût : 2683,59€

Rappel, en 2020 le contexte sanitaire n'avait pas permis de « festivités ».



Félicitations aux membres de la commission municipale des fêtes :

Mesdames DARCAIGNE Marjorie, LETOCARD Coralie (conseillères municipales), Madame la Maire et M. BETHELMY (2^{ème} adjoint) qui avaient pensé aux enfants, mettant à disposition une structure gonflable.

Merci également à M. ANSELLE Freddy, pour le prêt du barnum de l'association et son aide.



Travaux, sécurité et voiries

Les travaux d'enfouissement finis !

Plus de poteaux électriques rue du Friquet et rue de la Vallée. Les trottoirs ont été goudronnés. Les candélabres équipés de led consomment 25 watts au plus fort de leur consommation, dans la nuit ceux-ci diminuent à 13 Watts. Le parking public rue du Friquet, qui avait été utilisé pour le stockage de matériaux et matériel, a été réhabilité. Ces travaux : enrobé et gravillonnage ont été pris en charge par l'entreprise. Un sondage a été réalisé auprès des habitants des rues non équipées de l'enfouissement électrique. 58 % sont favorables à la réalisation de ces travaux.

Locatif :

La commission d'attribution des logements organisée par Oise Habitat a statué, courant janvier, sur les demandes de logements locatifs



situés rue du Parc. Les travaux se terminent et leur livraison est en principe prévue pour fin mars 2022. Pour toute demande : www.oisehabitat.fr



La porte de l'école en bois a été remplacée par une porte PVC, double vitrage, permettant une meilleure isolation. Travail réalisé par une entreprise de Wavignies pour un coût total de 1350€ . Une demande de subvention avait été accordée par Mr Olivier Dassault avant son décès. Mme Natacha Dassault souhaitant continuer l'œuvre de son mari au travers de sa fondation a remis un chèque de 1500€ à notre 1^{ère} magistrate.

Un city-stade, de la vidéoprotection bientôt à Plainval...

Le conseil municipal a voté : 8 voix POUR et 1 ABSTENTION ; la réalisation d'un city-stade aura lieu dès l'obtention des subventions. Ce projet est subventionné par la région, le département et la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) à hauteur de presque 80%.

Pour la vidéoprotection et la réfection de la voirie de la Fosse-Thibault, le conseil a voté à l'unanimité. Ces projets sont subventionnés par le département et la DETR.

	Coût Hors Taxes	Subventions	Reste à charge pour la Commune
City-Stade	49 993,60€	39 774,91€	10 218,69
Vidéoprotection	29 685,80€	23 451,71€	6 234,02€
Voirie Fosse-Thibault	28 248€	22 315,92€	5 932,08€

En Bref :

Au printemps, le mobilier urbain (bancs, barrières, poteaux...) s'est vu nettoyé et repeint.

Tous les terrains à bâtir, rue du parc ont été vendus. Les voiries ont été réalisées. Leur coût est pris en charge par Oise habitat.

Un cendrier a été installé à proximité de la boîte aux lettres de la mairie. En effet, réglementairement celui-ci ne peut pas être aux abords d'une école. Nous invitons donc les fumeurs à déposer leurs mégots à cet endroit dédié pour le respect de tous.



Le portail de l'école et les barrières (sauf celles en trop mauvais état qui seront remplacées) ont été repeintes à l'occasion de la rentrée.

Jeunesse, école

Un périscolaire et un centre aéré :

La commune du Plessier sur St Just a mis en place un service périscolaire et de centre de loisirs pour répondre aux besoins de garde des familles.

Celui-ci est accessible aux enfants de Plainval, suite à l'accord du conseil municipal par la signature d'une convention.

Le coût, par enfant, pour la commune de Plainval est de :

- ✓ 28€ pour les journées d'accueil complètes (mercredi et vacances) sans le repas
- ✓ 14€ pour les demi-journées du mercredi
- ✓ 5,70€ pour les accueils périscolaires du matin
- ✓ 7.80€ pour les accueils périscolaires du soir (avec le goûter)

Le prestataire reste « familles rurales » et la directrice Mme Bastin comme l'an dernier.

Le périscolaire et l'ALSH (accueil de loisir sans hébergement) sera ouvert :

Du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00, pendant la 1ere semaine des petites vacances et 3 semaines en Juillet.

« Manger à la cantine avec les copains et les copines » :

Les documents d'inscription et de réservations sont disponibles auprès de Mme LOUVET Cécile secrétaire du SRPI. Pour la contacter :

- ✓ Par téléphone les jours d'école entre 10H30 et 12h00 ou en laissant un message au **06 71 60 04 36**
- ✓ Par mail à l'adresse suivante : srpi.plainval@orange.fr

Félicitations....

En remplacement de l'aide financière de 100€ par enfant, mise en place depuis 2002, le conseil municipal, a décidé d'un nouveau dispositif récompensant les lauréats des diplômes suivants :

- ✓ BEPC ou CAP = 50€
- ✓ BEP = 80€
- ✓ BAC = 100€

A l'issue de la cérémonie du 11 Novembre, 9 jeunes de la commune diplômés en 2021 ont été félicités et récompensés d'un bon d'achat ou d'un virement bancaire.

Toutes les personnes présentes ont été invitées au verre de l'amitié servi à la salle polyvalente.



En Bref :

Effectifs scolaires pour l'année 2021-2022 :

35 élèves sont scolarisés à PLAINVAL

20 enfants en petite et moyenne section dans la classe de Mme PHILLIPE Isabelle enseignante, et Mme LONGUET Séverine ATSEM.

15 élèves en Grande Section et CP, dans la classe de Mme BLOND, a qui nous souhaitons la bienvenue. Elle assure également la direction de l'école

52 Elèves scolarisés au PLESSIER SUR STJUST

27 enfants sont scolarisés en CE1 et CE2, avec Mme PAUCELIER

Et 25 élèves, en classe de CM1 et CM2 avec Mme GUEDES enseignante et directrice de l'école.

Les inscriptions scolaires pour la rentrée prochaine auront lieu le Mardi 31 Mai 2022, après un dossier de pré-inscription en Mairie.

A chaque vacance scolaire, les enfants et les jeunes âgés de moins de 20 ans et résidant sur le Plateau picard, peuvent bénéficier d'un tarif préférentiel pour le cinéma Jeanne Moreau à St Just En Chaussée (2,5€ la séance). Pour faire ta demande de carte Ciné-jeunes imprime le Formulaire disponible sur www.plateaupicard.fr et dépose-le à l'accueil du cinéma avec un justificatif de domicile et de date de naissance.

Environnement et solidarité

1, 2 et même 3 terrains de pétanque ...

La réhabilitation de l'ancien terrain de boules concrètement ça représente quoi ?

Ce sont 2 jours de travail :

- Décapage et décaissement de l'ancien sable
- Déblaiement des matériaux
- Aller chercher les matériaux, dont le sable calcaire à la carrière de Bailleul sur Thérain
- Mise en place de 15 tonnes de concassé de béton en sous couche (offertes par TAD Transport)
- Mise en place et compactage de 20 tonnes de sable calcaire.
- Installation des bordures délimitantes. Le souhait de la municipalité était de réemployer les poteaux téléphoniques en bois, ôtés du chantier d'enfouissement du réseau électrique. Ecologie et économie étaient ainsi valorisées. Après plusieurs interventions d'un conseiller municipal sur la nocivité des poteaux, Madame la Maire les a faits analyser. Entre temps, le conseiller avait saisi la sous-préfecture. Au final, les poteaux ne sont pas nocifs mais il faudra prévoir des achats suite à cette intervention.



Nous sommes ravis de voir que ces terrains de jeu sont très investis par les habitants.



Ce sont 5 engins qui ont été nécessaires :

- Camion benne
- Pelleteuse
- Gerbeur pour charger
- Rouleau compresseur pour tasser
- Plaque vibrante Pour tapisser sol

Environ 100 litres de carburant GNR consommés.



Ce sont de nombreux bénévoles :

- Les jeunes du village
- Vos élus : Messieurs Samuel DOVERGNE, Joël GALEK, Taylor BETHELMY
- Les conjoints des élus : Messieurs Tony ALIZARD et Arnaud DARCAIGNE ...
- Le représentant associatif : Freddy ANSELLE

Une poubelle et une table sont désormais installées à proximité.

La commune tient à remercier les bénévoles pour le travail réalisé et particulièrement M. DARCAIGNE Arnaud, qui a offert à la commune et par conséquent aux habitants : son expertise, son temps, ses machines et le carburant mais aussi certains matériaux. Coût pour la commune : 850,01€

Environnement et solidarité

Un village qui se développe, des besoins supplémentaires :

Situées sur la route de Brunvillers, 3 colonnes de tri supplémentaires ont été installées cet été, ainsi qu'une place de stationnement.

Les travaux ont été réalisés bénévolement par M. DARCAIGNE Arnaud.

Terrassement, évacuation de la terre, et mise en place d'une dizaine de tonnes de cailloux surplus des travaux liés à la 2ème tranche de l'enfouissement électrique.

La Communauté de communes, dans les mois à venir, réalisera une plateforme bitumée. Seuls les déchets recyclables autorisés peuvent y être déposés et ce dans les colonnes.



Le fleurissement de la commune

Mesdames Evelyne CAUWENBERGHS, Marjorie DARCAIGNE, Monsieur Joël GALEK ont aidé l'adjoint technique à la réalisation de ces tâches. Coût : 507,79€



Lors des journées du Patrimoine, en septembre, l'AAMF (Association des Agriculteurs des Méthaniseurs de France) a ouvert ses portes. 63 personnes ont bénéficié d'une visite guidée et explicative du méthaniseur situé à la fosse Thibault, sur le territoire de Plainval.

En bref :

Du fait du surcroît d'activité pendant la période estivale, la météo ayant contribué à la repousse conséquente des mauvaises herbes, pelouses... (Rappelons également que les désherbants ne sont plus autorisés aux particuliers et aux collectivités, mais uniquement réservés aux agriculteurs. Sauf pour les cimetières et jusqu'en juillet 2022) Par conséquent le désherbage manuel est de rigueur, mais prend logiquement plus de temps. M.DELAPLACE Nicolas a donc été employé via l'AITT (Association Intérimaire de Travail Temporaire). Dans un 1^{er} temps au cours du mois de juillet, il a conjointement travaillé à mi-temps avec notre agent technique, puis il l'a remplacé 3 semaines. Du fait du retour positif de la population, vis-à-vis du travail qu'il a fourni, il a été recruté sur le poste vacant.

Merci également à Madame CAUWENBERGHS Evelyne, Monsieur GALEK Joël, et un bénévole qui s'investissent régulièrement pour aider notre agent communal dans ses missions d'entretien paysager.

Reprise de la collecte des déchets verts à compter du 4 avril 2022. Les sacs sont à retirer à la mairie. Le jour de ramassage reste le même que pour les déchets ménagers.

Environnement et solidarité

Un Projet d'embellissement du village : voilà ce qui avait été sollicité à cet étudiant plainvalois en BTS aménagements paysagers, dans le cadre de la convention PASS'PERMIS CITOYEN.

Après avoir présenté son projet aux membres de la commission cadre de vie et environnement en décembre dernier, Madame La Maire a demandé au bénéficiaire comme il l'avait présenté sur son CV, la fabrication de 4 Hôtels à insectes. Parti de bastinges, et en très grande partie de matériaux de récupération, vous pouvez découvrir son travail implanté aux entrées du village et sur le terrain de football.

D'autres tâches lui ont été sollicitées : comme la peinture des chaînes du monument aux morts, la peinture de la rambarde à proximité du terrain de boules...

Mais quelle fut sa déception lorsque moins d'une heure après la 1ère implantation, l'hôtel avait été vandalisé.

En contrepartie de ses 70 heures de travail pour la commune, et en lien avec la convention Pass'permis citoyen, le département de l'Oise lui versera prochainement 600€, l'aidant ainsi à financer son permis de conduire.

Si toi aussi tu souhaites bénéficier de ce dispositif, fais-toi connaître en mairie...

Un deuxième candidat bénéficie de ce dispositif. Sur deux semaines de vacances scolaires (en février et avril), il assiste notre agent communal dans la réalisation de tâches diverses.



Merci Père Noël : Cette année encore la crise sanitaire n'a pas permis la mise en place du spectacle prévu par la commission municipale de fêtes. Mais le Père-Noël n'a pas oublié les enfants, puisqu'il est passé le dimanche 19 décembre offrant cadeaux, et chocolats aux 71 enfants âgés de moins de 12 ans.



Il tenait à cœur, au Père Noël d'offrir à chaque famille présente une photo de ce joli moment partagé.

Les 61 séniors ont reçu un bon d'achat d'une valeur de 65€ distribué par Madame La Maire et ses adjoints.



Coût total de ce Noël : 6366,51€

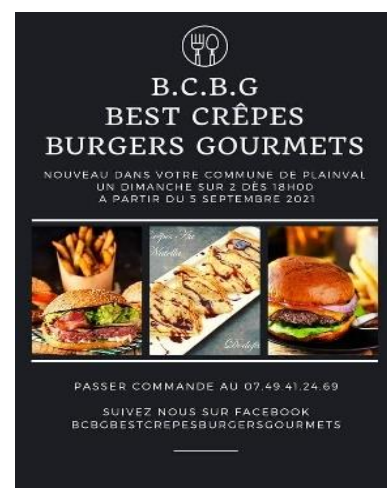
Vie associative et culturelle



Un food truck à Plainval :

B.C.B.G (Best Crêpes Burgers Gourmets) est présent 1 dimanche sur 2, dès 18 heures.

Dans sa cuisine itinérante garée sur le parking de la Mairie, Jérémy vous prépare sur place : crêpes salées, sucrées, burgers variés et gourmands, frites et boissons.



Pour être sûrs de vous régaler, passez votre commande au 07 49 41 24 69-Tarifs de 1 à 9,50€

Association SLC (Sports Loisirs et Culture) :

Pour rappel, en cette fin d'année 2021, des actions adaptées au contexte sanitaire ont été menées.

- 35 personnes ont participé à la soirée Beaujolais. Après ces temps de confinement retrouvailles et convivialité étaient au rendez-vous.
- Succès pour la marche écocitoyenne, une centaine de kilos de déchets ont été ramassés aux abords du village. Fiers de la participation d'une trentaine de personnes et notamment des jeunes du village, nous ne manquerons pas de renouveler cette action environnementale, dans l'intérêt commun.
- A l'occasion du Téléthon, dans une ambiance chaleureuse, amicale et solidaire, 46 personnes se sont régalingées avec la délectueuse tartiflette préparée par Laetitia. La somme des dons et des bénéfiques a été remise à l'AFM Téléthon, soit 264,52€.

A vos agendas :

- 🕒 Nous organiserons le **lundi 18 avril**, une chasse à l'œuf.
- 🕒 Et le **dimanche 1 er Mai**, notre traditionnelle brocante.

Nous reviendrons prochainement vers vous, pour de plus amples informations. Surveillez vos boîtes aux lettres et notre page facebook. 😊

Votre Président M. ANSELLE Freddy



Slc Painval

slc.plainval@live.fr

06 30 03 25 31

Profitez-en :

Savez-vous que la Commune de Plainval est rattachée à la Communauté de Communes du Plateau picard. Ce groupement de 52 communes permet de bénéficier de services et d'actions diverses et variées. Spectacles, ateliers thématiques, animations, formations, aides financières, agenda des manifestations intercommunales...

Plus d'informations : www.plateaupicard.fr



Patrimoine

Le monument aux morts nettoyé et relooké :

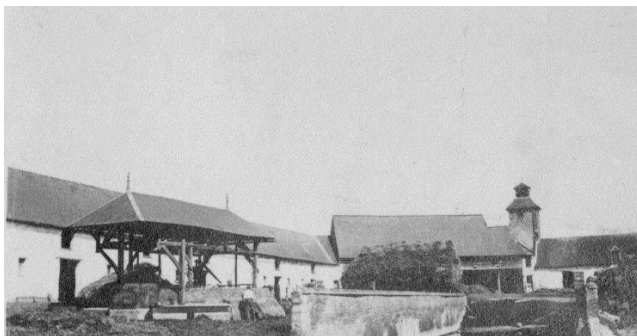
Mme CAUWEMBERGHS Evelyne (conseillère municipale) accompagnée de bénévoles ont contribué à cette tâche. Elle a elle-même financé l'achat de gravillons. Les chaînes repeintes par notre 1^{er} candidat au pass permis, et les supports des drapeaux réparés par Mr Dovergne Samuel. Coût pour la commune 0 €



Les mares ou emplacements d'anciennes mares :

Lorsque l'eau courante n'existait pas (installation à Plainval en 1959) les mares étaient nombreuses dans les villages et avaient deux fonctions principales :

- La lutte contre les incendies car les maisons étaient construites en bois et couvertes de chaume (chaîne humaine avec des seaux de toile épaisse et pompe à bras dont la cuve est exposée dans la rue du Friquet)
- La consommation des très nombreux animaux des fermes (chevaux, bœufs, moutons, etc...).

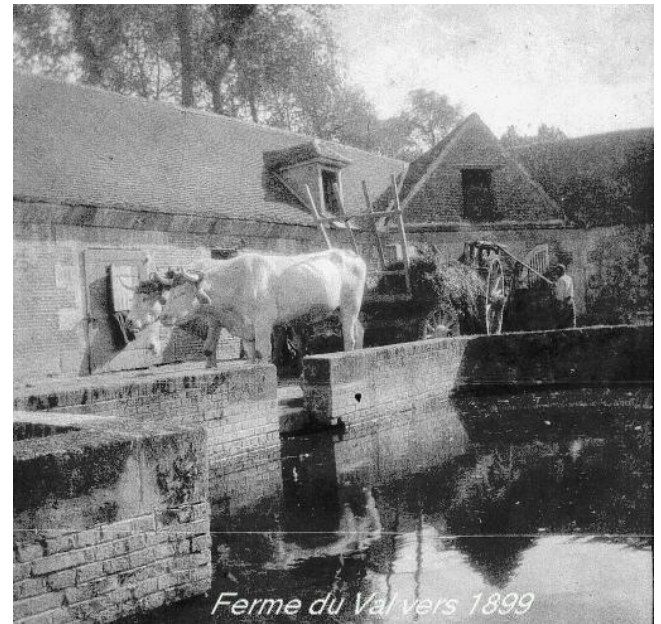
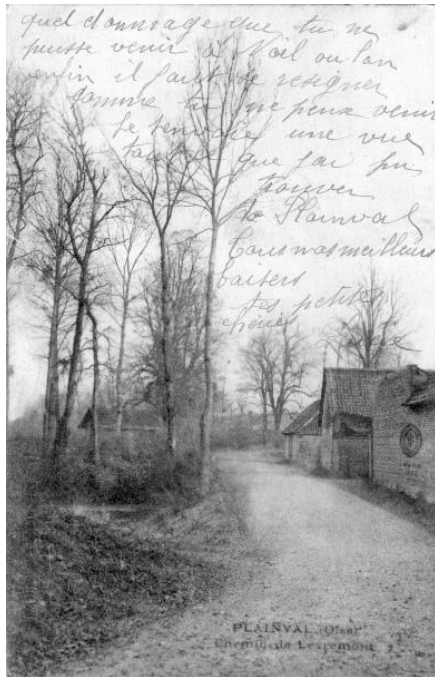


1-Cour de la ferme de Lèvremont début 20ème Photo Collec. Ph. Hochedez



2-Mare de la rue du Friquet début 20ème Carte postale Collec. A. Gesson

Patrimoine



3-Mare de la rue du Pressoir début 20ème Carte postale Collec . A. Gesson

4-Mare de la cour de la Ferme du Val - Photo Collec. Famille B de Jandin

Les mares ayant existé à Plainval

Les mares ayant existé à Plainval	
Rue du Friquet	Voir image 2, comblée puis transformée en arrêt de car actuel
Rue du Chauffour	Face à l'avenue, comblée puis transformée en parking
Rue du Pressoir	Voir image 3 ci-dessus
Au cimetière de Lèvreumont	Encore existante
À la Ferme de Lèvreumont	Voir image 1, n'existe plus
Face à la ferme de Lèvreumont	Présente sur le cadastre de 1819, « la mare de la maison des belges », existe partiellement
En bas du chemin du cimetière, en bordure de l'ancienne voie ferrée	Nommée « la mare Suzanne » cadastre de 1819
Dans la cour de la Fosse Thibault	Présente sur le cadastre de 1819, n'existe plus
Hors de la Ferme de la Fosse Thibault	Encore existante
Dans la cour de la Ferme du Val	Quatre mares y étaient recensées (voir image 4 ci-dessus).

➤ Nous remercions M. Alain GESSON pour sa contribution à la page « Patrimoine ».

La parole est à vous ... Si vous souhaitez transmettre vos remarques et vos suggestions, n'hésitez pas à les déposer dans la boîte aux lettres de la mairie, ou par mail.